

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté du 9 mai 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoints techniques de formation et de recherche des administrations de l'Etat au ministère de l'agriculture et de l'alimentation

NOR : AGRS2213678A

Par arrêté du ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 9 mai 2022, est autorisée au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoints techniques de formation et de recherche des administrations de l'Etat au ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Le nombre total de places offertes est fixé à une. Cette place est offerte dans la branche d'activité professionnelle G « patrimoine, logistique, prévention et administration générale », emploi-type G5D05 « adjoint en gestion administrative, scientifique, pédagogique et technique ».

Ce recrutement est réalisé conformément aux dispositions relatives aux recrutements sans concours prévues aux articles 3-2 à 3-5 du décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C dans la fonction publique de l'Etat. Il est destiné à pourvoir un poste d'assistant d'éducation au sein de l'établissement public national d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Wallis et Futuna.

Le modèle de dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.concours.agriculture.gouv.fr>.

Les inscriptions auront lieu à partir du 19 mai 2022.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 9 juin 2022 (cachet de la poste faisant foi).

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'attention de la chargée de concours, Mme Hélène DELQUIGNIES, à l'adresse suivante :

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, secrétariat général, service des ressources humaines, SDDPRS, bureau des concours et des examens professionnels, 78, rue de Varenne, 75349 Paris 07 SP.

La commission de sélection se réunira à partir du 13 juin 2022 afin de sélectionner les dossiers des candidats qui seront retenus pour l'entretien.

L'audition des candidats retenus pour cet entretien se déroulera à Wallis et Futuna à partir du 14 juin 2022.